

Le MAG d'Arpajon

Numéro 3 : Décembre 2014

www.arpajonsurcere.com



Zoom sur le Conseil Municipal des Jeunes

[LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS]





[EDITO]

Madame, monsieur,

Les travaux se poursuivent dans le secteur de la place de l'église et de l'avenue du Général Leclerc.

Le centre social et culturel, la démolition de la « maison Olivier », la construction d'un immeuble d'habitation par Polygone, l'installation d'un salon de coiffure sont autant de chantiers qui offriront, demain, un nouveau visage à ce secteur d'Arpajon et en feront un prolongement naturel de son centre-ville. Les ré-aménagements à venir sur la maison de la petite enfance viendront compléter ces projets.

C'est dans cet esprit d'urbanisation cohérente que la municipalité a décidé l'acquisition de l'immeuble Garrouste, mitoyen du futur immeuble Polygone. Sa destination définitive n'est pas arrêtée, mais cette réserve foncière permettra de conduire à son terme le programme d'aménagement du quartier. Ces projets sont portés et financés soit par la commune (centre social) soit par un bailleur social (polygone), soit par un privé (salon de coiffure). Ils rempliront des fonctions d'animation, de logement, de service commercial.

La réalisation d'un plateau surélevé et la mise en zone de circulation à 30 km/h à partir du débouché de la cité du puy Gioli sur l'avenue du Général Leclerc, l'aménagement de la desserte bus du centre social, la création de places de stationnement à l'arrière du

centre social et culturel assureront une meilleure sécurité aux piétons, et un meilleur partage de la rue par ses différents usagers.

C'est cette mixité entre les différentes facettes de la vie de la commune, cette articulation entre les dépenses d'investissement liées aux travaux et les activités économiques et sociales que se trouve l'avenir d'Arpajon et le bien être de ses habitants actuels et futurs.

D'autres chantiers sont ouverts, l'aménagement du parking de la salle d'activités de Crespiat est terminé, la déviation de Conros, assurée par le Conseil Général sera opérationnelle au printemps (et non en fin d'année comme prévu), en raison de contraintes techniques.

Nous allons entrer dans la période de préparation du budget 2015 qui va nous imposer des choix dans nos actions, compte tenu des baisses attendues des dotations de l'Etat, dans le cadre de l'effort national indispensable de réduction de la dette publique. La municipalité fera tout pour tenir ses engagements de non augmentation du taux communal des impôts. Mais nous entrons également dans la période des fêtes de fin d'année qui sont l'occasion privilégiée de retrouvailles familiales, de partage de moments d'affection avec nos proches, de solidarité avec les plus faibles d'entre nous. Je forme le vœu que nous retrouvions, ensemble, les chemins de la croissance économique et du progrès social.

*Votre Maire,
Michel ROUSSY*

[ETAT CIVIL]

NAISSANCES

Djeyson CANIS, le 20/09 - Louane ASTORG, le 10/10
Tom BENECH, le 13/10 - Shanelle MARQUET, le 13/10
Arthur UNAL, le 28/10 - Mathéo TROULIER, le 7/11
Noah FRAISSIGNÉ, le 11/11

MARIAGES

- Anthony LAFON et Pauline SIQUIER, le 11/10
- Alain THOUMIEUX et Colette ESTIENNE le 15/11

DÉCÈS

Antoinette DUCROS - Robert CASSAGNES
Pierre ISCHARD - André DELRIEU

[INFOS]

LE MARRONNIER CENTENAIRE ABATTU



Après avoir traversé le temps et côtoyé des milliers d'enfants ainsi que plusieurs générations d'enseignants, le marronnier situé dans la cour de l'école primaire vient de tirer sa révérence. Cet arbre majestueux dont l'âge est estimé à 150 ans a dû être abattu par mesure de sécurité suite à la conclusion de l'expertise effectuée par l'Office national des forêts. Le risque de rupture étant jugé important, l'arbre a été coupé par les services techniques durant les vacances de Toussaint. Un autre arbre sera replanté au même endroit le moment venu.

L'ASSOCIATION DIABÈTE RECHERCHE CANTAL VOUS INFORME SUR LA DASTRI



Les pharmacies arpajonnaises, Alaux et Penisson, ont intégré la filière DASTRI (**D**échets **d'**Activité **d**e Soins à **R**isque **I**nfectieux). Elles permettent ainsi aux arpajonnais de trier leurs DASTRI de manière responsable et gratuite.

Ces établissements mettent à disposition les containers jaunes (BAA gratuitement et les récupèrent une fois pleins).

Grâce à cela, il est désormais plus facile pour les patients en auto-traitement de la commune de se débarrasser des déchets liés à leur traitement. Pour rappel, il est formellement interdit de jeter les DASTRI dans les ordures ménagères.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre pharmacien ou vous rendre sur le site www.dastri.fr.

BÉBÉS À L'HONNEUR...



Samedi 15 Novembre, à l'initiative de la Commission Cohésion Sociale, la Municipalité a reçu en Mairie les parents des bébés nés au cours des mois de Mai à Août 2014.

Sages comme des images, Lana, Lilou et Soan ont reçu en cadeau « mon 1^{er} livre » qui rappelle quelques principes fondamentaux ainsi que le texte des droits de l'enfant.

Le verre de l'amitié concluait cette sympathique manifestation.

ENQUÊTE

Afin d'accompagner au mieux les aînés arpajonnais dans leur volonté de vivre le plus longtemps possible chez eux, la Municipalité, à travers la Commission Cohésion Sociale - Personnes Agées - Handicap, va engager une étude sur leurs besoins ou leurs attentes en termes d'aménagements spécifiques et de services.

Pour ce faire, une enquête va être menée sur le territoire de la commune d'Arpajon entre le 07/02 et le 07/03/2015. Des enquêteurs, élèves d'une classe de Bac Professionnel "Accompagnement et soins à la personne" du Lycée Raymond Cortat, vont administrer un questionnaire auprès des personnes âgées de 75 ans et plus.

Merci de leur réserver le meilleur accueil. Les résultats de cette enquête seront communiqués dans un prochain numéro du Mag d'Arpajon.

NOËL



Cette année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale offrent aux personnes de plus de 68 ans, ne pouvant se rendre au repas à la Vidalie le 17 janvier, un colis. Celui-ci sera distribué par le maire et les élus directement à domicile à partir du 19 janvier 2015. Merci de bien vouloir retourner le bon d'inscription ci-joint avant le 29 décembre.



Le premier CMJ a vu le jour en 2010 lors de la dernière mandature de Roger Destannes. Elus pour 2 ans, nos jeunes se sont investis sur des travaux en lien avec la solidarité et les questions de sécurité aux abords de l'école.

Forts de la reconnaissance des travaux effectués, l'équipe encadrante et le maire ont décidé de poursuivre cette aventure et le samedi 16 février 2013 s'est déroulée l'installation du nouveau Conseil Municipal Jeunes.

La passation de pouvoir entre les anciens et les nouveaux jeunes élus s'est faite dans une ambiance chaleureuse et ouverte à de nombreuses possibilités d'axes de travail.

Occuper le terrain ne se réduit pas à de simples discours distillés lors de rencontres éphémères, c'est pour nous élus adultes, l'occasion d'aller vers l'autre, lors de temps forts qui permettent de prendre la parole du jeune, comme piste possible de réflexion et d'engagement.

Les jeunes élus du Conseil Municipal Jeune d'Arpajon se sont engagés sur ce nouveau mandat à travailler sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement, à une meilleure gestion des déchets, à une prise en compte du tri et à la problématique du recyclage encore difficilement ancrée dans les mentalités.

Pour avoir tous les éléments en main, ils ont décidé de visiter les structures locales en charge de cette compétence.





Ils ont commencé par la visite du centre de tri de l'Yser, puis par l'entreprise TEIL spécialisée dans le tri et la valorisation des déchets. Ils ont participé à la campagne nationale « Protégeons la nature » impulsée par les centres Leclerc et enfin ont visité l'association «Bleuets regain».

L'éducation à la citoyenneté commence là, elle est apolitique et ne sert que des valeurs que nous adultes, nous avons la volonté de transmettre.

Cette sensibilisation ou éducation à des valeurs citoyennes ne reste pas vaine, il en reste toujours quelque chose.

Ces jeunes formés à l'éco citoyenneté seront des porte-paroles et forces de proposition pour des actions que nous souhaiterions développer.

Cette formation qu'ils ont connue et vécue tout au long de leur mandat restera pour eux et pour nous une expérience riche, constructive et solidaire.

Elle nous a fait rencontrer des hommes et des femmes qui travaillent au quotidien pour un environnement plus équitable, plus propre et plus solidaire.

Sylvie MARIOU

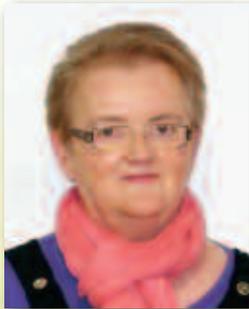




RECENSEMENT

de la population 2015

Vos agents recenseurs



Monique
MADRIGNAC



Pauline
AURIACOMBE



Arlette
DESMETZ



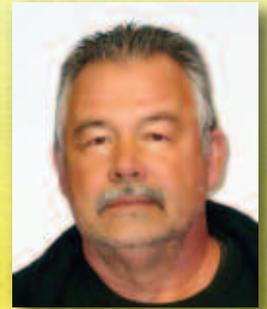
Séverine
ASTORG



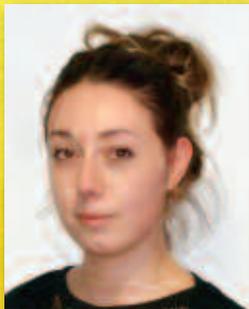
Julien
ALLEGRE



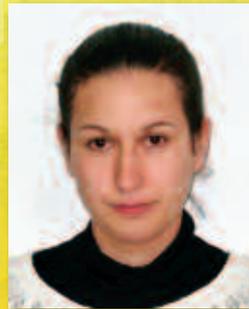
Alain
DEBOTH



Maurice
COURBEBASSE



Laure
THERON



Julie
CLAVEYROLLES



Viviane
CAILLAC



Maryse
SERRE



Laurie
VELLUET



Nadine
BONNET



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune !

IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

• **Si vous répondez par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus vous pouvez vous adresser au service administratif de la Mairie d'Arpajon : 04.71.63.67.83

Cette commémoration qui s'inscrit dans le cadre du centenaire de la grande guerre, a été marquée par la présence d'une délégation importante de Bocholt, ville allemande jumelée avec Arpajon et Aurillac, avec notamment le maire accompagné d'élus du conseil municipal et la chorale de la ville.

Pour la circonstance, le conseil municipal avait invité la chorale du Millénaire d'Aurillac, le conseil municipal jeunes et des élèves de l'école de musique qui ont joué et chanté l'hymne national.

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation germanique, le maire, Michel Roussy, a donné lecture du message du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants, puis a procédé à l'appel des Morts pour la France et au dépôt de gerbes au pied du monument aux morts.

L'ensemble des délégations s'est ensuite rendu au monument aux morts de Senilhes.



UNE SOIRÉE CONVIVIALE POUR ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Le vendredi 5 décembre, le conseil municipal a reçu les nouveaux(elles) arpajonnaises et arpajonnais installé(e)s sur la commune depuis moins de deux ans.

Le caractère très convivial de cette soirée a permis aux élus de se présenter et de décrire succinctement le domaine qu'ils ont en charge.

Les participants, très attentifs à ces informations, ont pu à leur tour poser des questions pour mieux connaître les différents services offerts par la mairie.

Un buffet dînatoire a clôturé cette rencontre, permettant également un échange informel, très intéressant.

LES ARPAJONNAIS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

Le téléthon, tous les ans, essaie d'apporter un peu de bonheur et d'espoir aux plus exposés à la maladie, souvent méconnue. Vos dons faits chaque année permettent d'améliorer leur quotidien.

La municipalité d'Arpajon, depuis des années, s'appuyant sur son comité d'animation participe très activement à cette manifestation. Cette année encore, elle a œuvré de façon très active en organisant un quinzaine et un repas dansant (+ de 200 convives). Avec les efforts consentis par tous les membres du comité d'animation, il a été possible de récupérer gratuitement des lots et les ingrédients nécessaires au repas. (merci à Michel LORCA le cuisinier de la cantine scolaire et aux membres de son équipe ainsi que tous les généreux donateurs). Grâce au dévouement de tous, plus de 5 000 € ont été reversés à l'association départementale du téléthon. Quand la solidarité n'est pas qu'un nom mais une action concrète, alors tout devient plus simple, merci à vous tous qui avez participé à ces manifestations. A l'année prochaine, on compte sur vous.



RÉUNION AVEC LES COMMERÇANTS

Le 27 octobre dernier, le maire accompagné de certains de ses adjoints et conseillers délégués a rencontré les artisans, commerçants et entrepreneurs de la commune. C'était un projet fort de la dernière campagne municipale. Il paraît important de rassembler nos forces afin de ne pas disperser nos énergies.

Cette action commune peut entraîner des résultats très intéressants comme la mise en relation des jeunes (ou non) demandeurs d'emploi avec le tissu économique de la commune. Une soixantaine de personnes ont participé à cette première rencontre. Un «cercle des entrepreneurs» est en train de se créer pour justement mettre en relation les «offrants» et les «demandeurs».

D'autres domaines ont été abordés. Une collaboration (élus / commerçants) a déjà permis un travail en commun pour l'organisation de la fête du 13 juillet. De nombreux projets sont en cours. Une réflexion commune sur la gestion des places de

parking pourrait aboutir à plus de confort dans ce domaine. La liste va bien sûr s'allonger. Un élu, Gérard Lassis a été nommé référent afin de faciliter les relations avec la mairie. N'hésitez pas à le contacter (06.24.87.18.40).



DE PERE EN FILS, LE GARAGE FEL POURSUIT SA ROUTE...



Ce vendredi 7 novembre 2014, une page s'est tournée pour le garage créée en 1979 à Combelles par Jean-Claude Fel. Au bout de trois ans, l'activité a pris de l'ampleur dans des locaux plus vastes aux 4 chemins, de Naucelles. Ayant acquis une grande notoriété dans le monde du poids lourds et des engins de travaux publics, l'entreprise continue son développement. En 1985 c'est le retour à Arpajon avec une ins-

tallation sur la zone de Sistrières, qui permet de se rapprocher des clients. En 1986, avec la création d'une SCI et la construction d'un bâtiment neuf et fonctionnel, l'entreprise poursuit son expansion économique (construction de camion à la demande des clients, développement de la location, etc...). En mars 2000, Jean-Sébastien Fel, fils de Jean-Claude intègre l'entreprise familiale comme carrossier peintre, puis prend en charge les ventes à partir de 2003. En 2008, la S.A.R.L se transforme en S.A.S, Jean-Claude prend la retraite laissant le poste de directeur général à son fils. C'est alors le début des démarches pour la reprise de l'entreprise car être directeur ne veut pas dire propriétaire. Ces démarches se sont avérées compliquées, surtout au niveau fiscal. Mais le vendredi 7 novembre 2014, cette entreprise créée par Jean-Claude Fel a changé de mains, tout en restant dans la famille et à Arpajon-Sur-Cère. L'entreprise emploie actuellement 14 personnes.

STOP ... ENCORE

Daniel Authemayou va cesser son activité de dépannage et d'installation télé / hifi / antenne à la fin de cette année.

Dans le but de continuer à promouvoir le patrimoine audiovisuel cantalien, il souhaite devenir auto-entrepreneur.

Ce statut permettra à ce passionné d'audiovisuel de poursuivre une activité de sauvegarde des documents audiovisuels.



Contact 04.71.64.51.92

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Traditionnellement, le mois de novembre est le mois de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette année, comme les années précédentes de nombreuses actions et rencontres ont eu lieu comme par exemple :

- la conférence organisée par la MAIF le 13/11 au Centre des Congrès à Aurillac,
- l'appel à projet lancé par l'Association des CIGALES d'Auvergne,
- la présentation du Mouvement Coopératif à la Maison de quartier de la Montade.

Mais savez-vous ce qu'est l'Économie Sociale et Solidaire ? Retrouvez les réponses à cette question dans un prochain numéro du Mag d'Arpajon.

[TRIBUNES]

Arpajon Cap 2020

L'équipe de la majorité municipale est engagée dans la réalisation du programme que vous avez approuvé en nous apportant vos suffrages. Notre volonté d'associer les habitants de la commune aux réflexions sur les petits et grands dossiers se concrétise par la tenue de diverses rencontres sur des sujets très divers qui vous permettent d'exprimer vos attentes et vos propositions.

Lundi 2/10, plus de 50 commerçants et artisans ont répondu à l'invitation de la municipalité pour échanger sur les projets à conduire ensemble. Ce fut l'occasion pour la nouvelle association des commerçants de se présenter et d'accueillir de nouveaux membres. Le 19/11, les riverains de la rue Louis Dauzier ont été reçus en mairie pour une présentation du projet de construction, par Logisens d'un immeuble devant abriter 15 logements, les remarques des habitants ont été notées et seront intégrées, par le maître d'œuvre, dans la mesure du possible, dans le projet définitif. Le 5 décembre dernier, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux habitants à la salle de la Vidalie afin de leur présenter Arpajon. Enfin le 17/01 prochain, les aînés de la commune seront conviés à un déjeuner qui leur permettra de débiter la nouvelle année par un moment de convivialité. Ces rendez vous sont particulièrement appréciés et rassemblent un nombre important d'arpajonnais, preuve de leur intérêt pour leur commune et son développement. Nous continuerons dans cette démarche participative qui correspond à de nouvelles pratiques de la démocratie locale. Ils se déroulent dans un excellent climat convivial. L'ensemble des élus de la majorité vous souhaite une excellente année 2015.

Arpajon Avenir

Chères Arpajonnaises et chers Arpajonnais, 2014 se termine et à l'aube de 2015, les difficultés économiques de la France s'aggravent, tout comme les finances de notre commune.

Il va manquer au budget 2015, 200 000 € correspondant au désengagement de l'Etat pour notre commune. Il faut donc trouver cette somme ailleurs, et comme le Gouvernement, les élus de la majorité arpajonnaise ne savent pas faire d'économies car au lieu de réduire les dépenses de fonctionnement, ils ont décidé d'emprunter 100 000 € supplémentaires et de réduire les travaux de 100 000 €. Ce mauvais calcul va, d'une part, plomber l'activité économique des entreprises locales, augmenter le chômage et d'autre part, augmenter les charges de remboursement qui pèsent sur notre commune. Concrètement, cela se traduira dans un futur très proche, par une hausse importante des impôts locaux qui diminuera encore le pouvoir d'achat des ménages.

Nous avons proposé une alternative qui passe d'abord par la recherche d'économies de fonctionnement. En effet, il est très important que notre commune retrouve un excédent de fonctionnement significatif car c'est celui-ci qui permet de rembourser les emprunts, d'investir pour améliorer l'attractivité et préparer l'avenir en participant à la création d'emplois durables.

Pendant la campagne électorale, nous avons proposé de réduire d'au moins 50 000 € les indemnités des élus. Notre proposition a été refusée en bloc.

Malgré cela, laissons opérer la magie de Noël...

Bonnes Fêtes à tous et Meilleurs Vœux pour 2015.

Bruel Jean, Lantuéjoul Isabelle, Firmignac Alain, Fel Hélène, Degrully Emmanuel

Avec la Gauche Citoyenne

Les conseils municipaux et leurs débats sont publics : il est donc normal que vous y ayez accès dans leur intégralité et connaissiez les prises de position de vos élus.

La majorité y est aux commandes de manière quasiment exclusive.

La Gauche Citoyenne y exerce son rôle, ses devoirs et ses droits. Son rôle de vigilance, de critique : les promesses électorales doivent être tenues.

Ses devoirs de défense de l'intérêt des citoyens : nous vous devons de travailler dans les commissions et les groupes de travail quand ils vont dans ce sens.

Ses droits à être entendu. Nos interventions ont permis :

- d'obtenir cette tribune dans le bulletin municipal et sur le site municipal

- d'obtenir un local décent permettant l'accueil de tout citoyen qui souhaite nous rencontrer- d'enregistrer l'intégralité des débats du Conseil Municipal pour les communiquer et les tenir à la disposition de chacun d'entre vous.

La démocratie ne vaut que dans le respect de ces droits et devoirs, dans la circulation d'une vraie information et dans la liberté d'expression de toutes ses composantes.

Exprimez-vous, manifestez-vous et faites, vous aussi, valoir vos droits de citoyens : nous sommes à votre écoute.

[AGENDA]

Restaurant "La Txallupa"
Jean-Marc RAVANEL organise la
Soirée Arpajon/Cère
de la St-Sylvestre
Dansante salle de la Vidalie

Prix du menu 60€
Réservations:
Jean-Marc RAVANEL
06.08.31.71.56
LA TXALLUPA (Aurillac)
04.71.48.39.11

Concert
Harmonie
Municipale
d'Aurillac

Vendredi 23 janvier
Salle de la Vidalie / 20h30
Entrée gratuite

Directeur de publication
Michel Roussy

Rédacteur en Chef
Sylvie Boudou

Comité de Rédaction
Les Elus

Conception / Réalisation
Mairie 15 130
Arpajon-sur-Cère
Tél : 04 71 63 67 83
Fax : 04 71 64 68 04
www.arpajonsurcere.com
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr
ISSN 2275-1858
Imprimerie :
ALBEDIA Tirage : 3 400
ex. Papier PEFC